

les témoins : que dis-je ? nous savons que ce qui a eu lieu depuis dix-huit cents ans jusqu'à ce jour, se perpétuera jusqu'à la fin des siècles ; car, je ne crains point de l'affirmer ici, c'est S. Paul qui me l'apprend : « Toutes les fois que vous mangerez ce pain, que vous boirez ce vin, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne (1) ; » c'est-à-dire, jusqu'au dernier jour. Oui, c'est ainsi que jusqu'à la fin des temps cette parole étonnante aura son effet. Prosternez-vous donc, et reconnaissez que c'est un Dieu qui l'a prononcée.

Après avoir conféré ce grand bienfait à ses disciples, après avoir institué avant de mourir ce sacerdoce et ce sacrement, il veut accomplir toutes les volontés de son Père : « Sortons, dit-il, afin que tout le monde sache que j'aime mon Père, et que je fais en toutes choses ses volontés (2). » Il sort et se rend au lieu même où le traître devait venir, à la tête des soldats et des valets des prêtres, se saisir de sa personne. C'est ici le second prélude de ses souffrances.

Et je dis qu'ici encore, c'est-à-dire dans

(1) I. Cor. xi, 26. — (2) Joan. xiv, 31.

le jardin de Gethsémani, il se montre Dieu. Mais, quoi ! me dit l'impie, je reconnaitrais un Dieu dans cet homme prosterné contre terre, répandant des larmes abondantes dans cette agonie ou il tombe par l'effet de la crainte et des douleurs qu'il éprouve, baignant la terre de son sang ; dans cet homme qui demande grâce, qui supplie son Père de lui épargner le calice d'amertume qu'il est condamné à boire, et qui a beaucoup plus ici l'apparence d'un criminel que d'un saint, d'un faible mortel que d'un Dieu tout-puissant ? Ah ! mes Frères, je vois ici un mystère profond, mais adorable comme les autres, et où je reconnais autant un Dieu que dans sa résurrection et son ascension glorieuse.

Remarquez d'abord que nous ne connaissons le secret de ces profonds abaissemens et de ces plaintes d'un Dieu que par le récit de ses disciples, qui en furent les seuls témoins. L'ont-ils caché au monde ? Avec quels détails ne racontent-ils pas ses pleurs, ses gémissemens, ses soupirs, ses humbles prières ! Avec quel soin ne le peignent-ils pas implorant, pour ainsi dire, le secours de

ses propres apôtres, leur disant : « Mon âme est triste jusqu'à la mort (1) ! » N'est-ce pas d'eux que nous avons appris qu'il a éprouvé la crainte, les dégoûts, l'ennui, un abattement et une désolation extrêmes ? Ils ne l'ont point caché, et le monde n'en a pas moins cru à la divinité de celui qu'ils ont peint en cet état. Pourquoi ? Ah ! mes Frères, réfléchissez un instant, je vous en supplie. C'est un Dieu, mais un Dieu victime ; ce n'est point la divinité qui s'abaisse et qui souffre de la sorte, mais c'est l'humanité d'un Dieu-Homme qui s'abandonne en ce moment à toute l'infirmité de la nature humaine : il fallait qu'il souffrit de la sorte pour nous prouver que ses douleurs n'étaient pas seulement extérieures, mais qu'il est entré profondément dans toutes les misères de notre nature ; qu'il s'est réellement mis à notre place, et qu'il a ouvert, pour ainsi dire, son cœur, pour y laisser entrer tous les flots de la douleur et de la désolation : car, encore une fois, il était victime ; il fallait qu'il partageât nos peines et qu'il expiât nos fautes. Dieu a mis sur lui toutes nos lan-

(1) Matth. xxv, 38.

gueurs comme tous nos péchés. Convenait-il à ce Dieu-Homme d'affecter ici un courage stoïque, de mettre sa gloire dans son insensibilité ? lui qui venait guérir tous nos vices, devait-il fortifier en nous la plus dangereuse des passions, celle qui est la source de presque tous nos égarements, l'orgueil, puisque c'est ce vice qui a perdu les démons mêmes ? Qu'est-ce que cette affectation des hommes à braver la crainte, si ce n'est l'effet d'un orgueil dépité ? Cette insensibilité n'est que le désespoir lui-même. Et tandis que tant d'infortunés se précipitent dans les enfers pour braver tout péril, et se mettre en apparence au-dessus d'une faiblesse qui n'en est pas moins réelle au fond de leur cœur, il faudrait que le véritable médiateur vint, lui aussi, imiter cet orgueil ?

Non, non, mes Frères, remarquez-le bien ; car les profondeurs de la doctrine chrétienne sont trop peu connues, et surtout trop peu méditées. Remarquez qu'il s'est mis à la place du genre humain, qu'il a pris sur lui la tache, la honte et la peine de tous les crimes ; et vous voudriez qu'il n'éprouvât pas la crainte, lorsqu'il paraît

en ce moment devant son Père comme en la présence d'un juge irrité, lorsqu'il est devenu responsable de tout ce qu'il y a de plus infâme, de plus odieux, de plus révoltant dans les crimes des hommes ? Ah ! il tremble pour nous, il gémit pour nous, il éprouve le dégoût et l'ennui que doivent lui inspirer tant d'horreurs, dont il a daigné se charger pour effacer en nous la tache du péché; oui, il gémit et il pleure, et c'est là notre remède et notre ressource. Ah ! mes Frères, nous ne pouvons plus nous sauver, après avoir offensé notre Dieu, que par la contrition amère de nos fautes; nous sommes incapables de nous la donner nous-mêmes: car, faites encore attention que la source de tout bien est dans ce Dieu-Homme qui a apporté toutes les vertus sur la terre; et, pour que nous eussions une vraie et sainte contrition de nos égaremens, il a fallu qu'il remplît son âme comme d'une mer immense de douleurs: *Velut mare contritio tua* (1). C'est donc là, c'est à cette source sacrée que nous pouvons tous aller puiser cette amertume salutaire, ces regrets efficaces, cette douleur vérita-

(1) Thren. II, 13.

blement sainte qui réconcilie les hommes avec Dieu.

Je veux ajouter, mes Frères, et les âmes pieuses comprendront ce langage, elles ont mille fois éprouvé ce que je vais dire; je veux ajouter que, comme notre divin consolateur, il a dû se livrer lui-même à la désolation. O âmes affligées! dites-nous combien de fois, lorsque votre cœur était déchiré par ces sentimens d'affliction contre lesquels se soutiennent à peine les âmes les plus vertueuses, combien de fois alors êtes-vous entrées à la suite du Sauveur dans le jardin de Gethsémani, vous êtes-vous prosternées à ses pieds, et le voyant lui-même étendu contre terre, gémissant, ne pouvant retenir ses larmes, avec quelle confiance ne lui avez-vous pas demandé qu'il daignât pleurer sur vous, pleurer avec vous; et avec quelle efficacité n'avez-vous pas senti que de ce cœur sortaient les consolations douces et véritablement puissantes qui coulaient dans le vôtre ?

Les voilà les secrets du Dieu anéanti, du Dieu qui pleuré. Mais pour dire quelque chose de plus sensible à ces hommes qui se

croient éclairés et qui sont dans les plus profondes ténèbres, parce qu'ils manquent des lumières de la foi; je leur dirai: Qu'y a-t-il de plus divin que la manière dont cet adorable Maître se relève de ce profond abattement? Oui, sa douleur a été grande, elle a surpassé toutes les douleurs humaines en réunissant tout ce qu'ont souffert d'affliction et de désolation profondes tous les hommes, depuis l'origine du monde jusqu'à la consommation des siècles. Jésus-Christ a souffert plus qu'eux tous ensemble; et son âme, parce qu'elle était l'âme d'un Dieu, a pu seule porter ce poids de douleur sous lequel tout autre eût succombé. Voilà pourquoi il disait: « Mon âme est triste jusqu'à la mort » (il faut prendre les paroles d'un Dieu à la lettre); c'est-à-dire qu'il est dans une telle tristesse, qu'il en mourrait nécessairement si la toute-puissance divine ne le soutenait. Eh bien! après être tombé dans ce profond accablement, après être entré dans cette terrible agonie qui fait jaillir le sang de toutes ses veines, qui l'aide à se relever? et avec quelle force ne se relève-t-il pas? Il va trouver ses disciples: « Levez-vous, leur dit-il,

celui qui doit me livrer s'approche, marchons à sa rencontre;» et dès ce moment vous n'apercevrez plus en lui le moindre signe de faiblesse, jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier soupir sur la croix. Il s'avance, il demande qui l'on cherche: « Jésus de Nazareth, lui dit-on. — C'est moi. » Cet homme qui sort à peine de cet état d'une si profonde langueur, ne prononce que ces paroles: C'est moi: *Ego sum* (1); et tous ses ennemis terrassés tombent le visage contre terre, devant lui. Qu'aurait-il donc fait s'il avait voulu déployer toute la puissance de son bras? Ils se relèvent, et n'entendent de sa bouche que des paroles de paix et de douceur: C'est ici votre heure, leur dit-il: *Hæc est hora vestra* (2). Et quelle douceur encore pour le traître qui vient le livrer! « O mon ami! vous trahissez par un baiser le Fils de l'homme (3)! » Voyez-le en même temps opérer des miracles. Pierre, chef de ses apôtres, veut le défendre par le glaive; il s'en indigne, et lui ordonne de déposer cette arme meurtrière. Il guérit de ses propres mains le serviteur du grand-prêtre,

(1) Joan. xviii, 5. — (2) Luc. xxii, 52. — (3) Matth. xxvi, 50; Luc. xxii, 48.

blessé par son disciple. « Eh quoi ! dit-il, je ne boirai point le calice que mon Père me présente ! *Calicem quem dedit mihi Pater non bibam illum* (1) ! Comment donc s'accompliront les Ecritures ? Ah ! si je voulais, mon Père ne m'enverrait-il pas des légions d'anges pour me défendre ? Mais c'est ici le temps de se sacrifier, et non de triompher. » Dites-moi, mes Frères, si, en parcourant les histoires où sont écrits les exploits des hommes fameux, on trouve quelque chose qui ait une ombre même de ressemblance avec ce que vous venez d'entendre. Oui, mon Sauveur, vos grandeurs et, si j'ose le dire, vos abaissemens sont véritablement d'un Dieu ; dans votre force et dans votre faiblesse, dans les tendres expressions de votre douleur et dans celles de votre humiliation profonde, je reconnais ce Dieu du Calvaire que le monde adore. Oh ! qu'elle triomphe donc cette croix ! ne cessons de l'invoquer. *O Crux ! ave.*

(1) Joan. XVIII, 11.

SECOND POINT.

Nous avons vu le Sauveur préluder en Dieu à ses souffrances, nous allons le voir parcourir en Dieu la longue carrière de ses douleurs à travers les tribunaux où le traîne la fureur de ses ennemis. Comment cela, mes Frères ? parce que partout nous allons voir éclater sa divine innocence, sa divine force, sa divine royauté. Nous reconnaitrons en lui, au milieu des accusations et de la condamnation la plus injuste, l'innocence d'un Dieu ; au milieu des plus barbares traitemens, la force et la patience d'un Dieu ; au milieu des humiliations les plus profondes, la majesté d'un divin Roi.

Voyez d'abord briller son innocence divine : elle va être mise [dans tout son jour par les calomnies mêmes de ses ennemis. J'appelle innocence divine celle qui est pleinement irrépréhensible, que ne ternit pas la plus légère tache, que tous les efforts de la haine la plus invétérée ne peuvent obscurcir du moindre nuage. Cette sainteté parfaite n'est pas de l'homme conçu dans le péché et

toujours sujet à faillir : *In multis enim offendimus omnes* (1) ; mais du Dieu même des vertus caché sous l'infirmité humaine. Or telle est la sainteté que s'était attribuée Jésus-Christ lorsque, défiant ses détracteurs, il leur avait dit : Qui de vous pourra me convaincre d'une seule faute : *Quis ex vobis arguet me de peccato* (2) ? et leur silence avait été un aveu formel de l'impuissance où ils étaient de lui reprocher un seul défaut. Cependant ils entreprennent aujourd'hui de l'envoyer comme un malfaiteur au supplice. Que feront-ils ? Il faut lui trouver un crime digne de mort : *Ut eum morti traderent* (3). Les voilà convoqués et réunis tous ensemble chez le grand-prêtre, où ils forment un tribunal redoutable, tout composé d'ennemis acharnés qui ont depuis long-temps conjuré sa perte. Ils demandent et cherchent de toutes parts des témoignages contre lui : *Querebant adversus Jesum testimonium, ut eum morti traderent* (4). Les calomnieurs et les faux témoins sont ap-

(1) Jac. III, 2. — (2) Joan. VIII, 16. — (3) Marc. XIV, 55.
(4) Ibid.

pelés, et accourent en foule : *Multi enim testimonium falsum dicebant adversus eum* (1). Mais qu'arrive-t-il ? toutes leurs assertions se combattent et se détruisent, et l'iniquité se ment à elle-même ; de tant de calomnies, il ne s'en trouve pas une qui soit admissible aux yeux mêmes de la haine la plus aveugle et la plus furieuse : *Et convenientia testimonia non erant* (2). O insensés ! vous ne reconnaissez pas ici l'innocence, non d'un mortel, mais d'un Dieu ! Quoi ! vous êtes tous rassemblés pour lui chercher un délit ; non contens de vos propres lumières et de votre inconcevable malignité, vous cherchez à tout prix des griefs et des dépositions contre lui ; vous déclarez que toute accusation sera bonne ; qu'à défaut de la vérité, le mensonge suffira, pourvu seulement qu'il ait quelque vraisemblance, et qu'il puisse d'une manière quelconque se soutenir : *Querebant falsum testimonium* ; vous êtes environnés de tout un peuple tellement disposé à servir votre passion, qu'il demandera bientôt à grands cris la mort de votre victime, qu'il l'arrachera en quelque sorte des

(1) Marc. XIV, 56. — (2) Ibid.

main du gouverneur romain pour le traîner au supplice : et, dans tout ce peuple, dans cette multitude de témoins subornés et parjures, il ne se trouve personne qui puisse articuler une imputation tant soit peu soutenable, personne qui puisse rapporter une parole, une action susceptible de blâme et qui fournisse un prétexte pour le condamner ! On ne recueille que des allégations absurdes, que des contradictions manifestes ; et, sans que l'accusé dise un seul mot, tout tombe et s'évanouit devant cette incomparable innocence. Comprenez-vous tout ce que vous donnez par-là d'authenticité et d'éclat à la sainteté de celui que vous poursuivez avec tant d'acharnement ? C'était donc vous qui deviez le déclarer innocent ! Tout ce qui résulte de vos recherches et de vos informations, c'est la preuve légale et juridique qu'il n'y a jamais eu sur la terre et qu'il n'y aura jamais d'innocence comparable à la sienne. Enfin à quoi êtes-vous réduits ? à lui imputer comme crime unique sa divinité même. Vous l'interrogez, et vous ramenez tout à une seule question, à un seul chef : Etes-vous le Christ, le Fils de Dieu ? *Tu es Christus*

Filius Dei (1) ? Dès qu'il a répondu, comme il ne pouvait manquer de le faire, puisqu'il avait toujours tenu le même langage, qu'il était le Fils de Dieu ; alors, comme si vous aviez fait une découverte nouvelle, comme si ce n'était pas ce que savait tout Jérusalem, vous prononcez aussitôt son arrêt, vous vous écriez tous ensemble que vous n'avez plus besoin de témoins : *Quid adhuc egemus testibus* (2) ? que votre objet est rempli, et que vous avez droit de le condamner : *Omnes condemnaverunt eum* (3). Quel prodige d'iniquité ! Ces hommes attendaient un Christ qui devait être le Fils du Dieu vivant, ils le disent ; Jésus, qui était en leur présence, avait opéré toutes les merveilles que les prophètes attribuaient au Christ ; tout le peuple lui en donnait le nom, il déclarait lui-même qu'il était cet envoyé de Dieu promis et annoncé depuis si longtemps ; et il est condamné à mort, sans que le conseil des prêtres examine s'il dit la vérité et s'il ne réunit pas tous les caractères qui devaient faire reconnaître le Messie, tant il

(1) Marc. xiv, 61. — (2) Matth. xxvi, 65. — (3) Marc. xiv, 64.

était nécessaire que cette parole des anciens oracles s'accomplît : que le Christ, en sa qualité de Christ, devait être mis à mort : *Occidetur Christus* (1) ! Voilà donc deux points mis dans le plus grand jour au conseil des prêtres et de la synagogue : premièrement, que Jésus-Christ est innocent de toute faute, par conséquent qu'il a une innocence divine ; secondement, qu'il n'est condamné à mort que pour s'être déclaré le Fils de Dieu.

Mais ceci doit encore être reconnu devant le tribunal des gentils, c'est-à-dire devant le gouverneur romain, qui représente tout le monde idolâtre ; on le traîne donc en sa présence. Pilate s'avance au-devant de cette multitude et de ses chefs. En sa qualité de magistrat, il demande : Quelle accusation apportez-vous contre cet homme ? *Quam accusationem affertis adversus hominem hunc* (2) ? Remarquez tout ceci, mes Frères, je vous prie ; vous allez reconnaître le langage des ennemis de Dieu dans tous les temps ; et ce sont presque les mêmes paroles qu'ils répètent encore aujourd'hui, et qu'ils répéteront jusqu'à la fin des siècles : « Si ce

(1) Dan., ix, 26. — (2) Joan. xviii, 29.

n'était pas un malfaiteur, nous ne le livrerions pas entre vos mains. Ainsi ces prêtres, ces hommes qui représentaient le Dieu de toute justice sur la terre, n'ont pas honte de vouloir faire condamner à mort un prévenu, sur cette déclaration vague qu'ils ne l'amèneraient pas aux pieds du juge s'il n'était pas un malfaiteur : *Si non esset hic malefactor, non tibi tradidissemus eum* (1) ; tant ils étaient dans l'impossibilité de le convaincre de quelque crime ! Cependant le juge a honte de porter une sentence sur des imputations si générales ; il insiste et il veut des explications. Alors voyez les prétendus griefs qu'on accumule. Après avoir reconnu chez le grand-prêtre qu'il n'y en avait point d'autre que sa divinité, ici ils le représentent comme bouleversant la nation entière : *Invenimus subvertentem gentem nostram* (2). Il veut empêcher qu'on ne paie le tribut à César : *Prohibentem tributa dare Cæsari* (3). Il se donne pour Christ et pour roi : *Dicentem se Christum regem esse* (4). Mensonges si énormes que l'on s'étonnerait que des hommes

(1) Joan. xviii, 30. — (2) Luc. xxiii, 2. — (3) Ibid. — (4) Ibid.

doués de raison eussent eu l'audace de les proférer, si nous ne voyions encore aujourd'hui les ministres du Sauveur accusés du même crime. — « Nous l'avons trouvé bouleversant la nation entière. » Mais où, et dans quelle circonstance? Vous n'avez vu autre chose que cette multitude s'attacher à ses pas, et quelquefois manger le pain miraculeux qu'il leur a distribué. — « Il empêche de payer le tribut à César. » C'est vous qui avez voulu l'embarrasser en lui tenant le langage de la rébellion, et il vous a répondu: « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu; » il vous a dit que celui qui s'oppose à César résiste à Dieu lui-même. Par-là il a confondu votre malice; maintenant vous lui attribuez vos propres desseins. — « Il se donne pour Christ et pour roi. » Il se donnait pour roi du ciel plutôt que de la terre, des âmes et non des corps. C'était une royauté spirituelle et non temporelle qui lui appartenait, selon les Ecritures; et c'est précisément parce qu'il n'a point voulu cette royauté temporelle à laquelle vous vouliez qu'aspirât le Messie, qu'il est devenu si odieux à vos yeux. Pilate, qui savait les événemens publics

de la Judée, trouve insensés ceux qui alléguaient de telles accusations. Ah! disent-ils encore, il trouble tout le peuple depuis la Galilée jusqu'ici, c'est-à-dire dans presque toute l'étendue de la Judée, par sa prédication: *Commovet populum, docens per universam Judæam, incipiens à Galilæa usque huc* (1). Je ne veux pas insister ici, je ne veux point indiquer ce qui est assez visible; mais qu'entendez-vous dire autre chose, mes Frères, des ministres de Jésus-Christ, sinon que leurs prédications troublent la multitude? N'est-ce point de ces hommes qui viennent à la tête d'une multitude séditieuse menacer et forcer la main du magistrat romain, n'est-ce point de ces mêmes hommes qu'il serait plus vrai de dire qu'ils troublent et ameulent les peuples? Comment celui qui enseigne uniquement les vérités éternelles et qui ne parle que du royaume des cieux, cause-t-il des désordres? *Commovet docens*. Déjà Pilate se lasse d'entendre des imputations si évidemment fausses, et il n'a pas assez de courage pour renvoyer les accusateurs. Ayant entendu dire que

(1) Luc. xxiii, 5.

Jésus était de Galilée, et Hérode étant roi de ce pays, il fait conduire le captif devant ce prince; et après qu'il s'est ainsi délivré d'une affaire aussi odieuse, une scène toute semblable se renouvelle devant Hérode et sa cour. Les prêtres, les scribes conduisent le divin Sauveur avec de grandes acclamations, et multiplient les noires accusations contre celui qu'ils veulent perdre: *Stabant autem principes sacerdotum et scribæ, constanter accusantes eum* (1). Mais Hérode n'est point dupe de leurs cris: il méprise leurs accusations, et renvoie à Pilate l'accusé. Pour le punir, il est vrai, de n'avoir point satisfait sa curiosité en opérant quelque prodige, il le fait revêtir d'une robe blanche qui, tout en le livrant aux risées publiques, signifiait néanmoins son innocence. On l'emmène donc après que d'insultantes railleries lui ont été prodiguées, et voilà cette foule qui revient au prétoire de Pilate. C'est ici que je vous prie de redoubler d'attention; il faut en effet que l'innocence divine du Sauveur soit constatée de la manière la plus irréfragable.

(1) Luc. xxiii, 10.

Pilate écoute de nouveau les accusateurs, et fait subir un interrogatoire juridique à l'accusé. Ensuite, voici les propres paroles de l'Évangile: il convoque les princes des prêtres, les magistrats et le peuple: *Convocatis principibus sacerdotum, et magistratibus, et plebe* (1); il leur dit: Vous m'avez amené cet homme comme ayant détourné le peuple de l'obéissance: *Oblulistis mihi hunc hominem quasi avertentem populum* (2); et voici que, l'interrogeant en votre présence, je ne trouve sur tous les chefs dont vous l'accusez rien, absolument rien de vrai, nulle apparence, nul prétexte pour fonder une procédure, en un mot, rien à lui imputer: *Et ecce ego coram vobis interrogans, nullam causam inveni in homine isto ex his in quibus eum accusatis* (3). Là les calomniateurs sont muets, ils n'osent plus revenir sur ces charges qu'ils lui avaient imputées, et toute l'accusation est renversée de fond en comble.

La voilà donc cette divine innocence reconnue devant les tribunaux des gentils, comme devant celui du peuple juif. Mais il faut encore qu'il soit constaté que l'unique

(1) Luc. xxiii, 13. — (2) Ibid. 14. — (3) Ibid.